

Document d'information

BPJEPS AAN - Session 2023/24 (Activités Aquatiques et de la Natation)

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

BPJEPS AAN

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
Spécialité « Educateur Sportif » - Mention « Activités Aquatiques et de la Natation »

Diplôme enregistré au RCNP :

Code RCNP : 36248

Code certif info BPJEPS ES AAN : 71557

Niveau : IV (selon la nomenclature de 1969) – 4 (nomenclature Europe)

Code NSF : 335 – Animation sportive, culturelle et de loisirs

Formacode : 15436 – Education sportive / 15491 - Natation

Code de la fiche ROME la plus proche : G1204 - Education en activités sportives

Textes de référence : Arrêté du 21 juin 2016 modifié portant création de la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « Educateur Sportif » et modificatifs.

Public visé

Profil : Homme ou femme, sportif, pratiquant les activités physiques de la natation (en piscine et/ou milieu naturel) et souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités. L'expérience pratique de ces activités est obligatoire (voir prérequis). Le projet de formation doit s'inscrire dans un projet professionnel axé sur l'utilisation et le développement des activités aquatiques et de la natation.

La mobilité géographique peut être un plus, en particulier pour les cursus de formation avec les structures touristiques.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'entrée en formation définies par le texte de référence.

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :
« Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent en cours de validité ;
« Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) ou son équivalent en cours de validité ;
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à
 - L'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme ;
 - Et à l'accomplissement du test préalable à l'entrée en formation, pour ceux qui y sont soumis.

Le certificat médical est établi conformément au modèle figurant en annexe IV-A. Il est daté de moins de trois mois au jour du déroulement de test préalable. Il est daté de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.

- Être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis,
- Satisfaire au test technique suivant : Parcourir une distance de 400 mètres nage libre réalisé(e) en moins de 7 minutes et 40 secondes*.

Dispense du test technique préalable à l'entrée en formation : il existe des qualifications permettant au (à la) candidat(e) d'être dispensé(e) du test technique à l'entrée en formation. Nous contacter.

Conditions d'accès et délais

- Rendre le dossier d'inscription dûment rempli dans les délais imposés, cf. planning spécifique
- Disposer d'un financement (cf. section correspondante)
- Satisfaire aux tests propres à l'organisme de formation :

Nature de l'épreuve	Modalités de passation	Groupes d'évaluateurs
Test écrit	Travail individuel sur la base d'un QCM sur le monde de la natation et d'un sujet de composition Durée : 1h00	Formateurs IMSAT
Entretien de motivation	Durée : 20 minutes	Formateurs IMSAT
Epreuve de natation	100 mètres 4 nages 200 mètres NL (pour ceux qui auraient déjà validé les TEP) Durée : 2h00	Formateurs MNS

Equivalences et dispenses

Les dispenses et équivalences sont définies dans le texte de référence.

Si vous êtes déjà titulaire d'une certification dans le champ du sport (BPJEPS, CQP, brevet fédéral), vous disposez peut-être d'une dispense de test(s) et/ ou obtenez de droit une (des) unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS AAN.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

Objectifs de la formation :

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Le titulaire du BPJEPS AAN met en œuvre, en autonomie et en sécurité dans le domaine des activités aquatiques et de la natation, les compétences suivantes :

- Unité capitalisable (UC) 1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE
 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle (*communication, écrits professionnels, promotion des projets, ...*)
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté (*attentes et besoins des différents publics, intégrité physique et morale des publics, ...*)
 - Contribuer au fonctionnement d'une structure
- Unité capitalisable (UC) 2 : METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE
 - Concevoir un projet d'animation (*projet d'animation, objectifs et modalités d'évaluation, moyens nécessaires, ...*)
 - Conduire un projet d'animation (*outils de planification, animation d'équipes de travail, ...*)
 - Evaluer un projet d'animation (*outils d'évaluation, bilans, ...*)
- Unité capitalisable (UC) 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION
 - Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage (*objectifs, cycles, ...*)
 - Organisation de séances et de cycles
 - Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage (*programmation de séances, de cycles, démarche pédagogique, ...*) Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage (*outils, modalités d'évaluation, progression des pratiquants, ...*)
- Unité capitalisable (UC) 4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES AQUATIQUES DE LA NATATION
 - Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des AAN (*maîtrise des gestes techniques, conduites professionnelles, ...*)
 - Maîtriser et faire appliquer les règlements des AAN (*règlements techniques et usages de la discipline, cadre de la pratique, bonnes pratiques et prévention des conduites à risque, ...*)
 - Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignades et de pratiques des AAN (*surveillance, gestes professionnels, démonstrations techniques*)

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Les activités s'exercent auprès de tout type de public et dans le cadre de structures diverses qui relèvent du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (structures commerciale ou associations,...), ainsi que du statut de travailleur indépendant : bassins, complexes aquatiques, structures touristiques, centres médicaux / paramédicaux, associations sportives, collectivités, comités d'entreprise, à domicile chez ses clients (ou dans des lieux publics). L'éducateur sportif peut aussi intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire.

Contenus de la formation :

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques tels que :

- Conception et conduite de projets pédagogiques dans le domaine des activités aquatiques et de la natation,
- Conduites des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'activités de loisirs de forme et de bien-être et d'enseignement des nages codifiées,
- Natation scolaire,
- Activités sportives connexes (sauvetage, plongeon, natation synchronisée, water-polo, ...)
- Organisation de la sécurité d'un lieu de pratique et des pratiquants,
- Prévention des risques liés à l'hygiène de l'air et de l'eau,
- Participation à la gestion administrative de la structure,
- Adaptations aux dominantes de secteur : notions de diététique, de préparation mentale, ...

Moyens et méthodes pédagogiques :

Equipements sportifs hors site de formation :

- Piscine Jauréguiberry (Toulon)
- Piscine d'Hyères Les Palmiers

Equipements sportifs (Site IMSAT- La Garde) :

- 4 Terrains de tennis couverts
- 5 Terrains de tennis extérieurs
- 1 salle de remise en forme
- 1 salle de musculation
- 1 terrain de beach-volley
- 4 terrains de football (4vs4) / 5vs5) extérieurs synthétiques
- 1 terrain de football (5vs5 / 6vs6) intérieur

Autres équipements et matériels :

- 5 Salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner.
- Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques du sport, du sport/santé, du sport/ performance, de la musculation et des techniques d'entraînement, de la réglementation, etc.
- Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises.
- Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

Sur le plan pédagogique :

Nous découpons les journées en périodes de 1h30 à 4h au cours desquelles sont explorés les différents domaines de compétences référencés dans les unités de formation. Celles-ci sont

structurées de manière à développer des capacités transversales, en fonction de compétences et d'objectifs à atteindre. Ces niveaux sont régulièrement évalués afin d'entériner ou non la fiabilité et la validité des démarches pédagogiques employées ainsi que l'adéquation aux attentes individualisées des stagiaires et à leur parcours de formation.

Les séquences de formation s'organisent tantôt sous forme d'exposés, de travaux pratiques, de mises en situation professionnelles, ou encore d'analyse de pratique professionnelle.

En outre, tout au long de la formation le stagiaire intègre une structure d'alternance dans laquelle il est mis en situation professionnelle régulièrement. Nous mettons à disposition une liste de structures partenaires sur demande.

Qualité des intervenants

Identité	Qualifications	Domaines d'intervention	
REYMONET Didier	BEES 1 ^{er} degré AN	Gestion poste de secours, sécurité (des activités aquatiques, des pratiquants, ...), techniques pédagogiques pour conduire les actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires et d'enseignement de nages codifiées, d'activités de forme, de santé et de bien être...	
BANDINI J-François	BEES 1 ^{er} degré AN		
IMBERT Henry	BEES 1 ^{er} degré AN		
PENNA FONTANA Anaïs	BPJEPS AAN BPJEPS AGFF		
MARCHISIO Pierre	BEES 1 ^{er} degré AN BEES 2 ^{ème} degré HACUMESE		
COLIN Jérôme	BEES 1 ^{er} degré AN Licence Entraînement sportif BEES 1 ^{er} degré voile		
OSTERMANN Violaine	BEES 1 ^{er} degré AN DUT diététique Licence STAPS Entraînement sportif		
BOURREL Mélanie	BAPAAT LJE BPJEPS APT BAPAAT LTP BPJEPS AGFF DEJEPS DPTR		Activités chorégraphiées Fonctionnement et développement du pratiquant
PERLES Cyril	DEFA		Méthodologie de projet, sociologie, développement personnel, gestion financière
CHAUVIN Nathalie	Juriste		Droit du travail, sciences juridiques
JOBIN Caroline	Master 2 Ingénierie de la formation Licence STAPS BEES Métiers de la Forme BEES Activités Gymniques	Anatomie – Physiologie Gestion et suivi du projet Activités d'entretien corporel	
PERRIN Gilles	BPJEPS APT BAPAAT LTP DEJEPS DPTR	Animation extra-sportive Sciences de l'éducation et technique d'animation Animation extra-sportive	

Durée de la formation et modalités d'organisation (ruban pédagogique)

1/ Lieu de la formation : IMSAT

Adresse Physique :

Adresse Postale :

Campus de la grande Tourrache
Av. François Arago – ZI Toulon Est
83130 La Garde

IMSAT
BP253
83078 Toulon Cedex 9

2/ Nombre de stagiaires : Chaque parcours de formation est habilité pour accueillir 8 à 20 participants

3/ Ruban Pédagogique

Notre programmation prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages se traduit par l'augmentation des niveaux de difficulté et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquis liés à l'expérience professionnelle en entreprise.

Pour atteindre ces objectifs, nous structurons notre programmation pédagogique autour de 4 étapes de formation. Certains apprentissages, considérés comme « cœur de métier », seront animés de manière linéaire, tout au long de la formation.

- 1ère étape : Cette étape vise en priorité les savoirs "fondamentaux" et certains savoirs faire démontrés par l'équipe pédagogique concernant tous les modules de formation. A ce stade, les stagiaires seront dans une logique "d'information et d'utilisation" des savoirs. La majeure partie des mises en situations est organisée avec des tâches simples. Des temps d'amélioration de pratique personnelle sont également planifiés. Cette étape poursuit en outre les objectifs liés à la prévention et à la sécurité (morale et physique) et doit permettre de sensibiliser le stagiaire dans ces domaines, lors de toutes ses conduites professionnelles : observations, analyses de situations, adaptations, ainsi que les bases des techniques de communication. Nous souhaitons également aborder certaines connaissances liées au fonctionnement des pratiquants qui nous semblent indispensables pour une meilleure mise en sécurité. Les liens avec les structures de stages se mettent en place, les réunions d'harmonisation sont organisées et les temps d'échanges aussi nombreux que possible.

- 2ème étape : Cette étape est une évolution de l'étape précédente : les compétences développées sont les mêmes, mais avec un niveau de technicité plus important, plus d'autonomie du stagiaire dans le choix de ses méthodes pédagogiques. Cette étape vise également l'acquisition de savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire permettant l'analyse de contextes et de situations ainsi que la conception pédagogique à différents plans (projets, séances, méthodes, démarches, outils...). Le niveau de production est plus important, les situations pédagogiques sont plus ouvertes (situations pédagogiques à base de double tâche, groupe de pratiquants de niveau hétérogène, ...). Les connaissances (sciences humaines, biologiques, réglementaires, ...) sont plus poussées. A ce stade, l'apprenant est dans une transition de son rapport au savoir : il passe du stade "utilisation des compétences" vers "assimilation des compétences". La maîtrise "guidée" de l'ensemble des compétences est attendue à l'issue de cette étape de formation. L'utilisation de différents outils pédagogiques (comme les analyses vidéo, les auto-confrontations, ...) est très fréquente. Les analyses des conduites pros réalisées en structure d'alternance rythment les séquences de formation : les bénéfices que le stagiaire retire de sa formation doivent être perceptibles en alternance. La collaboration avec le tuteur est le maillon essentiel de la progression.

- 3ème étape : A l'étape 3, le stagiaire est dans une phase très importante en termes d'assimilation de son savoir-faire. Cette période est celle des mises en situations pédagogiques complexes. Ils sont beaucoup plus autonomes dans la réalisation des tâches qui leur sont proposées, le niveau d'exigence est beaucoup plus poussé (en termes d'analyse, de justesse de correction, de programmation des apprentissages, d'étayage théorique quant aux choix opérés, ...). Lors de cette étape, les formateurs ciblent le perfectionnement et l'approfondissement des

savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire spécifiques aux activités de la natation. L'ensemble des concepts est maîtrisé, les capacités d'adaptation sont poussées. Certaines séquences de formation "entre pairs" sont d'ailleurs proposées. Les situations pédagogiques proposées sont très variées. C'est l'étape de formation la plus longue, avec en particulier une phase en entreprise très longue. Les conditions d'apprentissage sont optimisées par le lien entre l'équipe de formation et le tuteur en entreprise. Cette étape va logiquement déboucher sur la période des examens et des certifications.

- 4ème étape : Dernière étape de la formation, c'est une phase de consolidation qui poursuit différents objectifs : - préparation des rattrapages (éventuels), - contenus de formation "périphériques" : PNL, nutrition, statuts d'emplois, aide à la création d'entreprise - préparer la transition entre la fin de la formation et l'insertion professionnelle, aussi rapide et durable que possible.

Par souci d'organisation, certains domaines demeurent cependant linéaires dans la programmation (mise en situations avec public réel, travail sur les techniques d'animation et d'entraînement) et sont abordés selon une fréquence quasi hebdomadaire.

4/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Certains diplômes donnent droit à des équivalences et/ou dispenses d'épreuves.

Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

5/ Organisation de la formation : Les 2 parcours de formation proposés à l'IMSAT

Formation présentielle ou distanciel (en cas de force majeure) : Les modalités de suivi de cours en distanciel sont précisées au démarrage de la formation ; pour les candidats non équipés en ordinateur, des solutions temporaires peuvent être proposées par le centre de formation. Par défaut, le candidat.e doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Les cursus de formation que nous proposons durent en moyenne 12 à 13 mois. Ils proposent une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

Les 2 parcours de formation proposés à l'IMSAT

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES

Parcours	Apprentissage 1 – Tourisme Multi employeurs	Apprentissage 2 – Tourisme CLUB MED
Dates TEP	Ven. 01/09 - Ven. 08/09 - Ven. 15/09 - Ven. 22/09	Ven. 01/09 - Ven. 08/09 - Ven. 15/09 - Ven. 22/09
Dates TESTS IMSAT	Ven. 01/09 - Ven. 08/09 - Ven. 15/09 - Ven. 22/09	Ven. 01/09 - Ven. 08/09 - Ven. 15/09 - Ven. 22/09
Dates entretiens de recrutement	A déterminer	A déterminer
Date limite rendu dossier	Fin août	Fin août
Date de début	06/11/2023	30/10/2023
Date de fin	08/11/2024	29/11/2024
Soit	12 mois	13 mois
Nb heures au total	1813,5h	2044h
Dont en OF IMSAT	763,5h	757h
Dont en ALTERNANCE	1050h	1287h
Planning	A déterminer	A déterminer
Organisation de la formation et de l'alternance	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En formation 4 jours par semaine ➤ Stage conventionné 9h/semaine ➤ Alternance massée à raison de 35h pendant la saison (avril – sept) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En formation 4 jours par semaine ➤ Stage conventionné 9h/semaine ➤ Alternance massée à raison de 39h pendant la saison (avril – octobre)
Interruption Formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance
Financement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrat d'apprentissage ➤ Contrat de professionnalisation 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrat de professionnalisation
Nb de stagiaires	8 à 20 stagiaires	8 à 20 stagiaires

Suivi et évaluation de la formation

1/ Suivi des stagiaires :

- Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine (ex. natation scolaire, aqua fitness...). Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- Un référent a également la charge du suivi de l'alternance.
- Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Avant les bilans individuels, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point individuel de chaque stagiaire.
- Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère des Sports et du label qualité
- Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale est mise à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Évaluation	Période de référence	Lieu	Jury	Résumé du protocole
EPMS	Cf. planning spécifique	Structures partenaires	2 évaluateurs membres de l'équipe pédagogique et qualifiés dans les activités évaluées	* Démonstration technique dans chacune des 5 disciplines du Pass'sports de l'eau * Conduite d'une séance d'apprentissage de la natation de 20 à 30 minutes * Entretien de synthèse de 20 minutes maximum
UC 1 UC 2	Cf. planning spécifique	IMSAT	2 évaluateurs : * un professionnel en activité * un évaluateur	* Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT * Présentation orale d'une expérience de conception-mise en œuvre-évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint * Entretien de 40 min
UC 3	Cf. planning spécifique	Structure d'alternance	2 évaluateurs : * le tuteur du candidat * un évaluateur qualifié dans les activités aquatiques et la	* Rendu d'un dossier exposant le cycle de 5 séances minimum à 10 séances maximum d'apprentissage * Conduire en sécurité une séquence d'apprentissage de la natation

			natation (BEESAN, BPJEPS AAN)	* Entretien de 30 minutes maximum
UC 4	Cf. planning spécifique	IMSAT	2 évaluateurs qualifiés dans les activités aquatiques et de la natation (BEESAN, BPJEPS AAN)	* 1° Démonstration d'aisance technique - 100 mètres 4 nages - 400 mètres nage libre * 2° Conduire une séance d'activités aquatiques en forme, santé et bien-être d'une durée de 20 à 30 minutes, suivie d'un entretien de 20 minutes * 3° Epreuve écrite (hygiène et sécurité et réglementation) - QCM de 30 questions / 30 minutes - Question ouverte / 30 minutes

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		BPJEPS AAN
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
Pôle Emploi	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD	NON	//
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5880 €* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit de préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections

<http://www.imsat.co/prepasat/> - <http://www.imsat.co/sinscrire-a-des-tesp-blancs/>

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Pourcentage
Taux de satisfaction <i>Session(s) 2021/2022</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	84 %
Taux d'abandon <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb abandons / nb entrants	9 %
Taux de rupture de contrat d'apprentissage <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb entrants / nb ruptures	0 %
Taux de réussite <i>Session(s) 2021/2022</i>	Nb de diplômés/ nb de candidats présentés aux certifications	86 %
Taux de poursuite d'études <i>Session(s) 2020/2021</i>	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	Inconnu à ce jour (1ère session en 2021/2022)
Taux d'insertion professionnelle <i>Session(s) 2020/2021</i>	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	Inconnu à ce jour (1ère session en 2021/2022)

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

- ...Participer à l'une de nos réunions d'information collective
- ...Vous préparer aux tests de sélections
- ... Recevoir un dossier d'inscription
- ... Nous poser une question

Consulter www.imsat.co ou écrivez-nous sur contact@imsat.fr

Personne à contacter : Anaïs PENNA – a.penna@upv.org

Tel : 04 94 75 24 15

Mail : contact@imsat.fr

Date de mise à jour du présent programme de formation : Novembre 2022